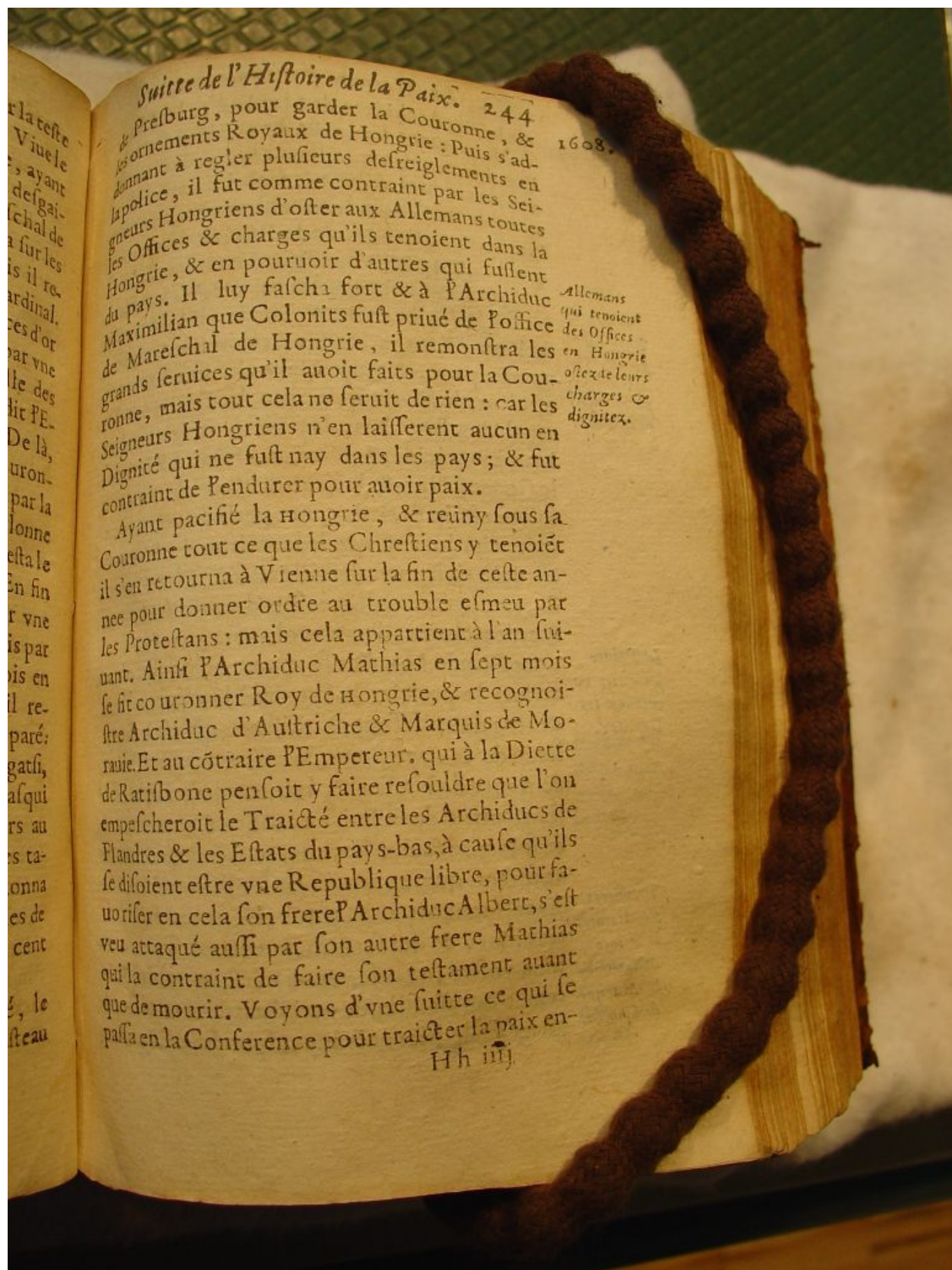
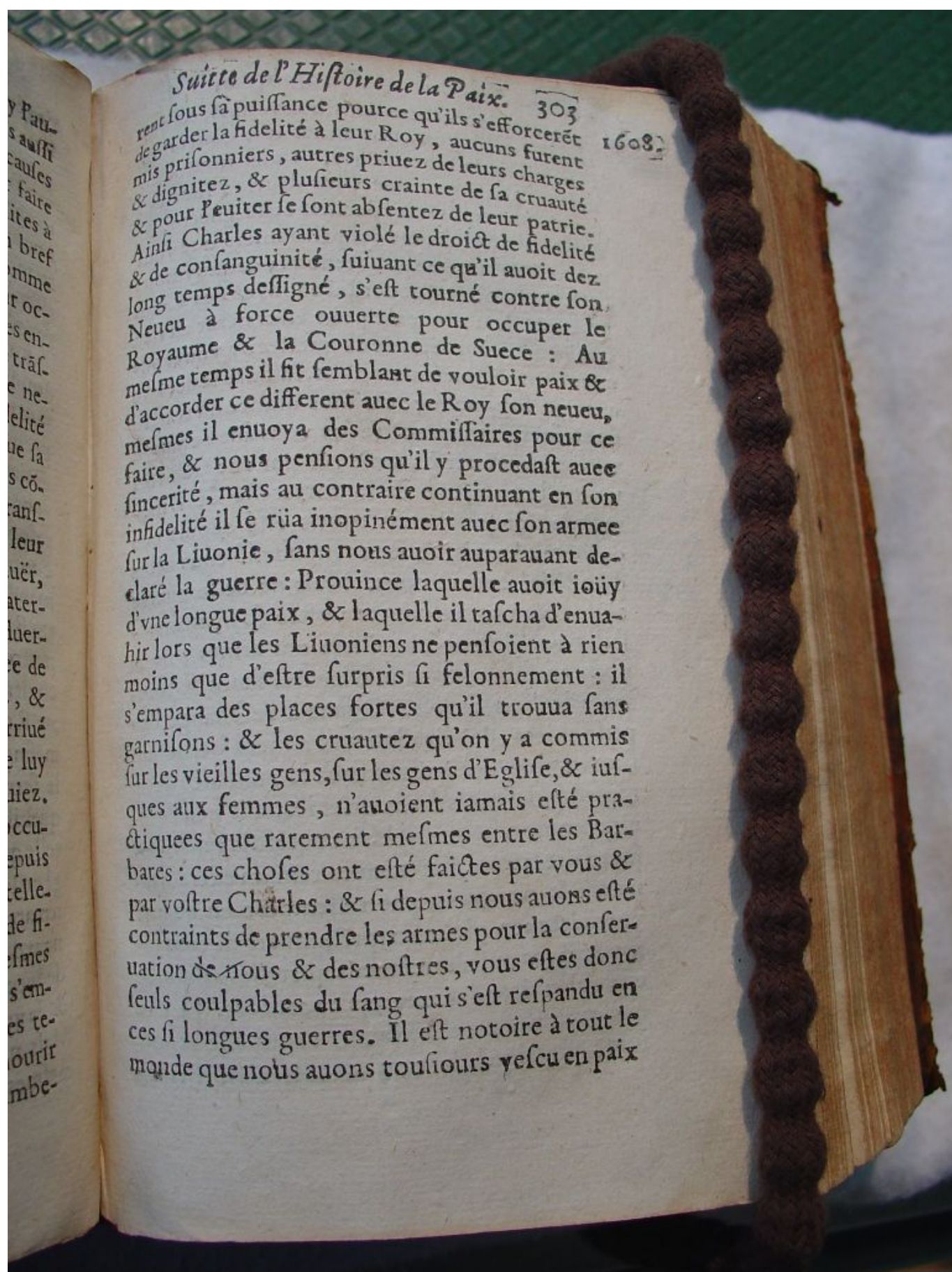


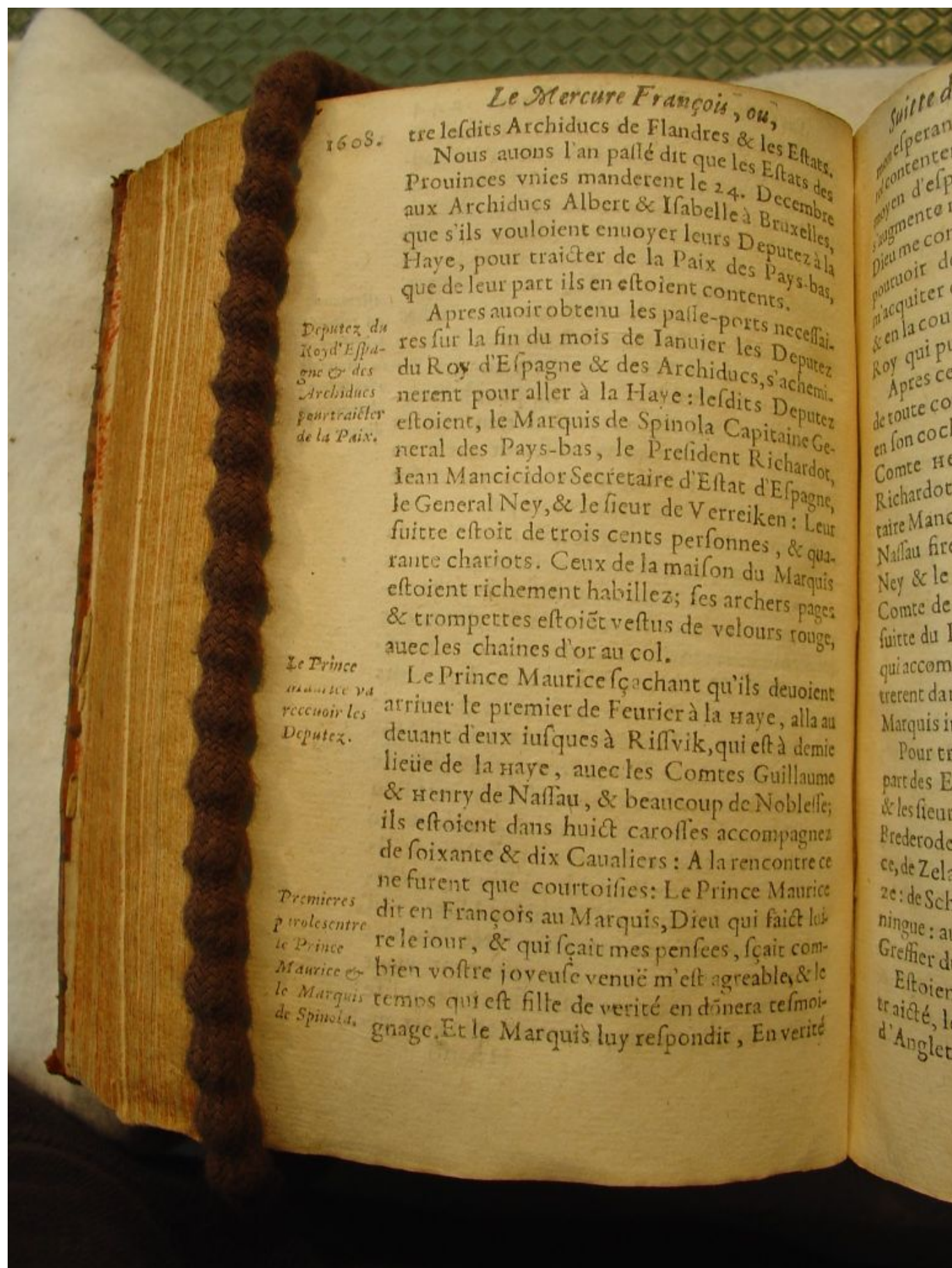
1608_244r.jpg



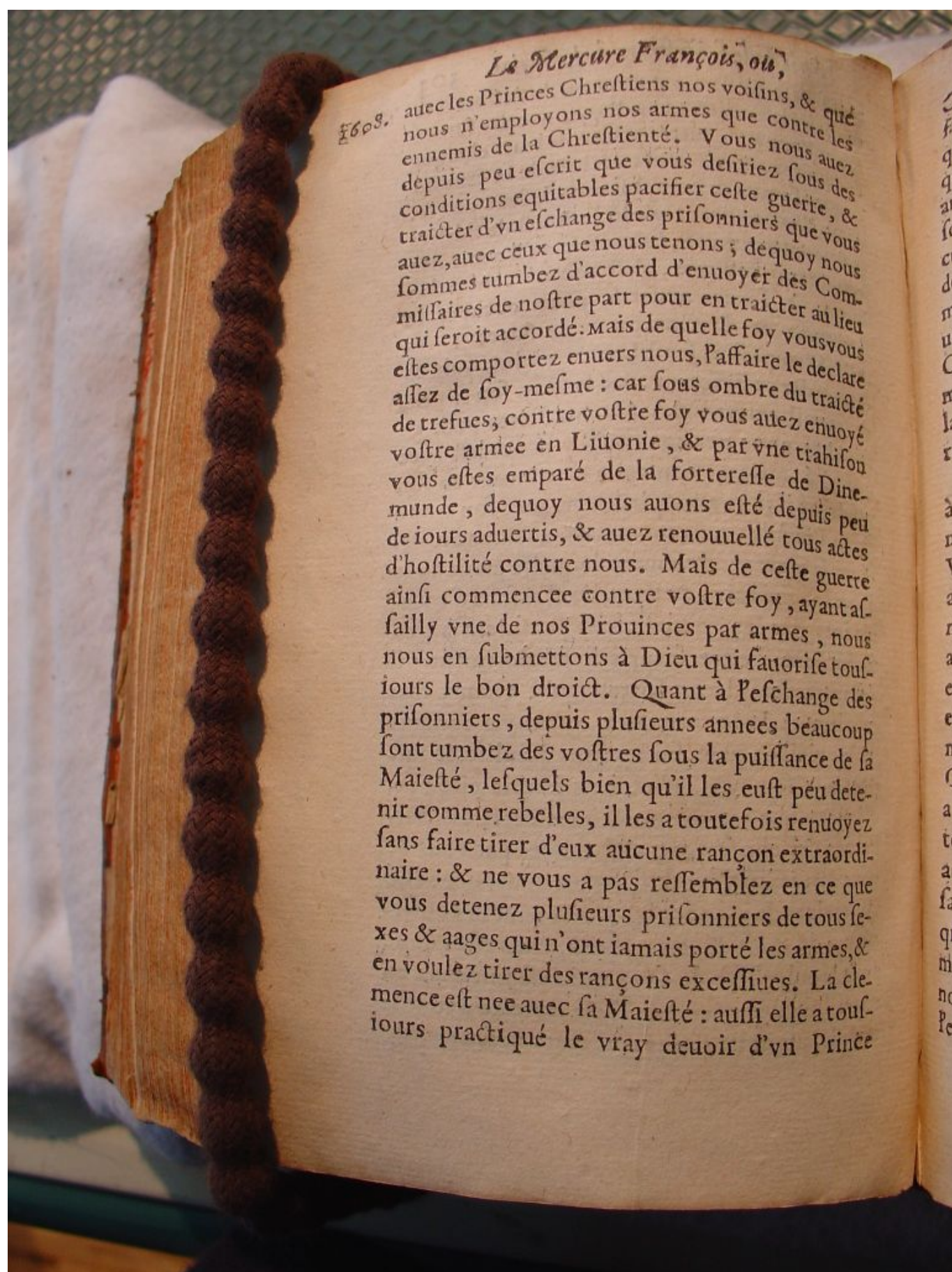
1608_303r.jpg



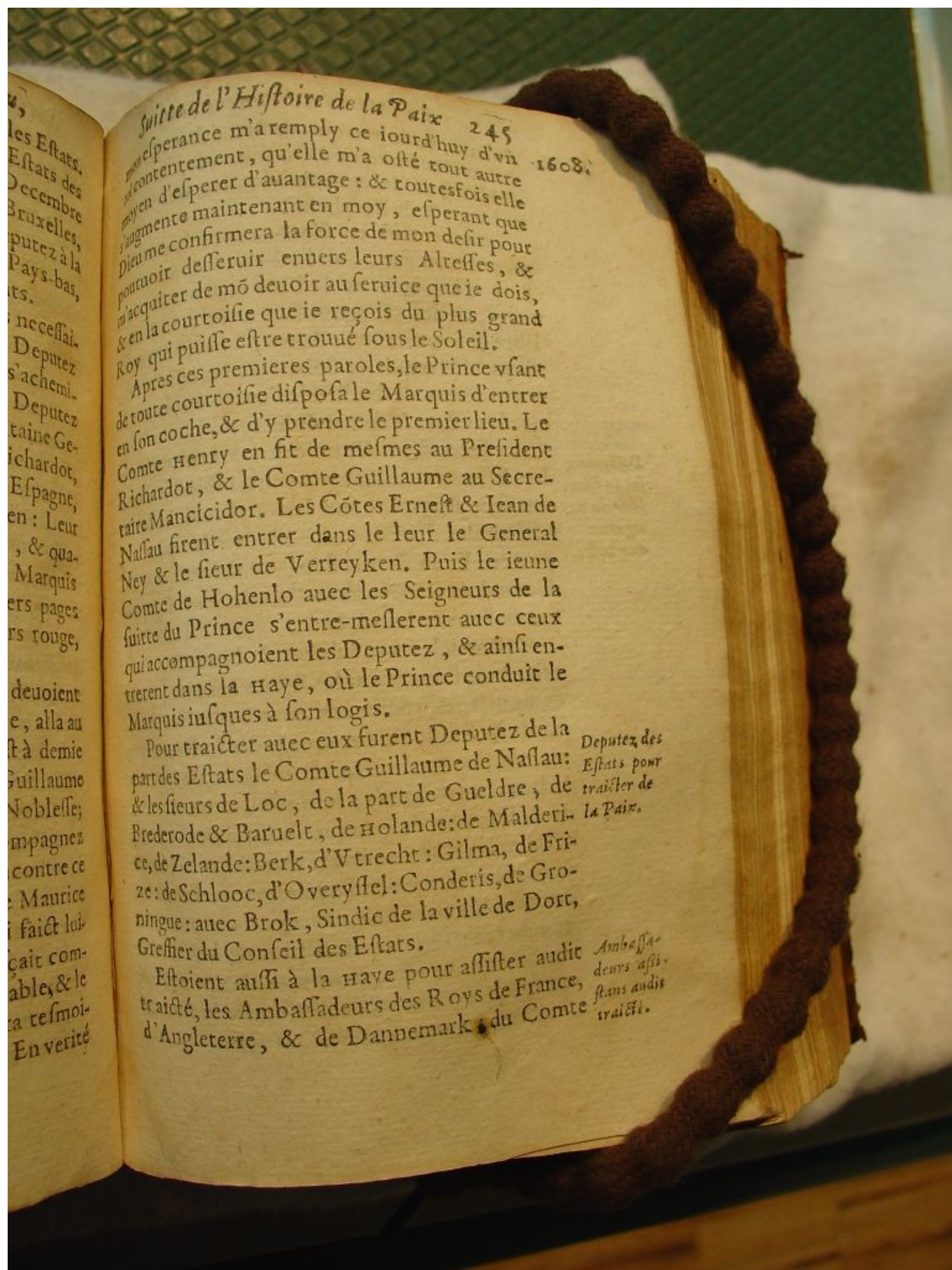
1608_244v.jpg



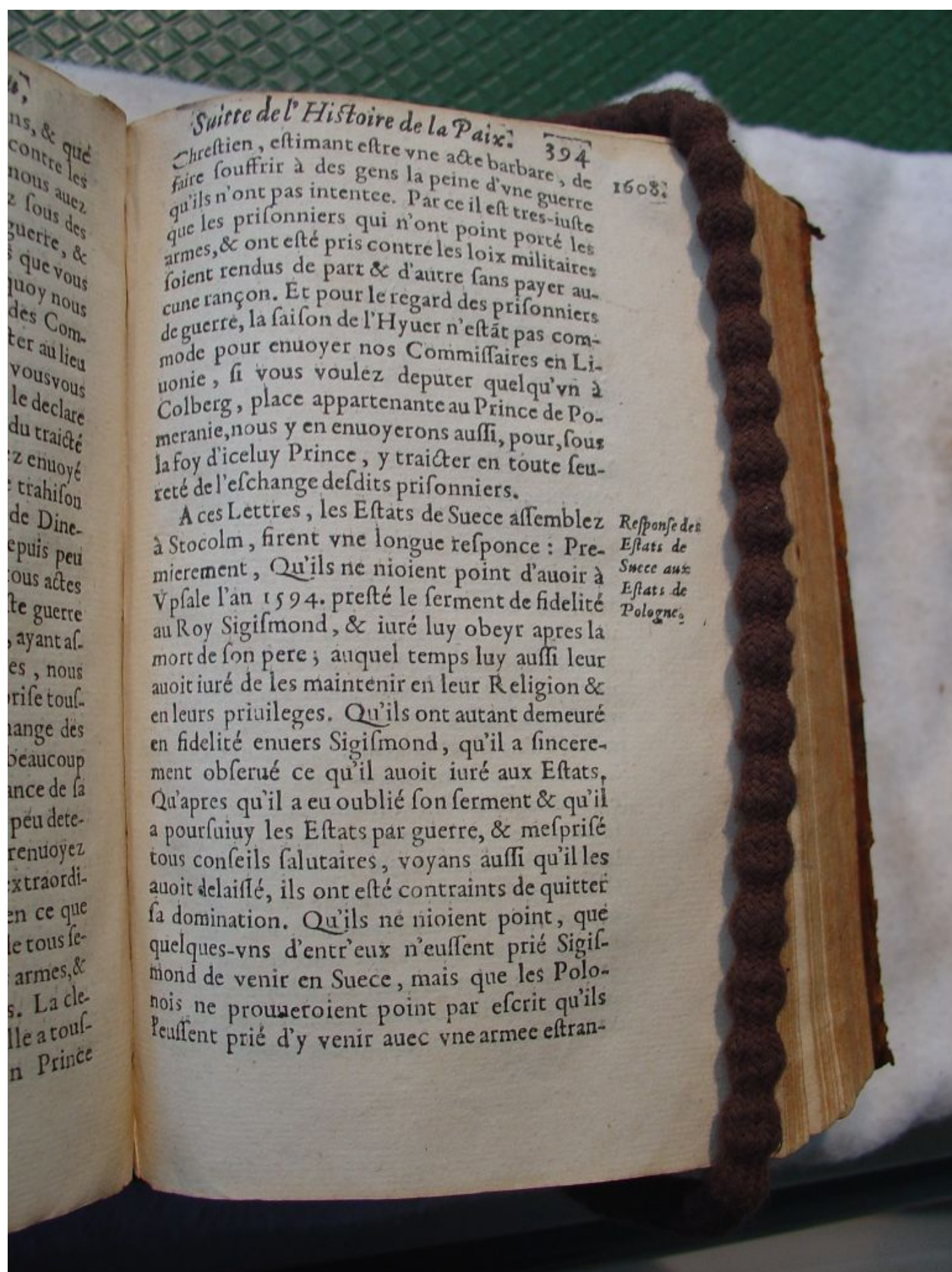
1608_303v.jpg



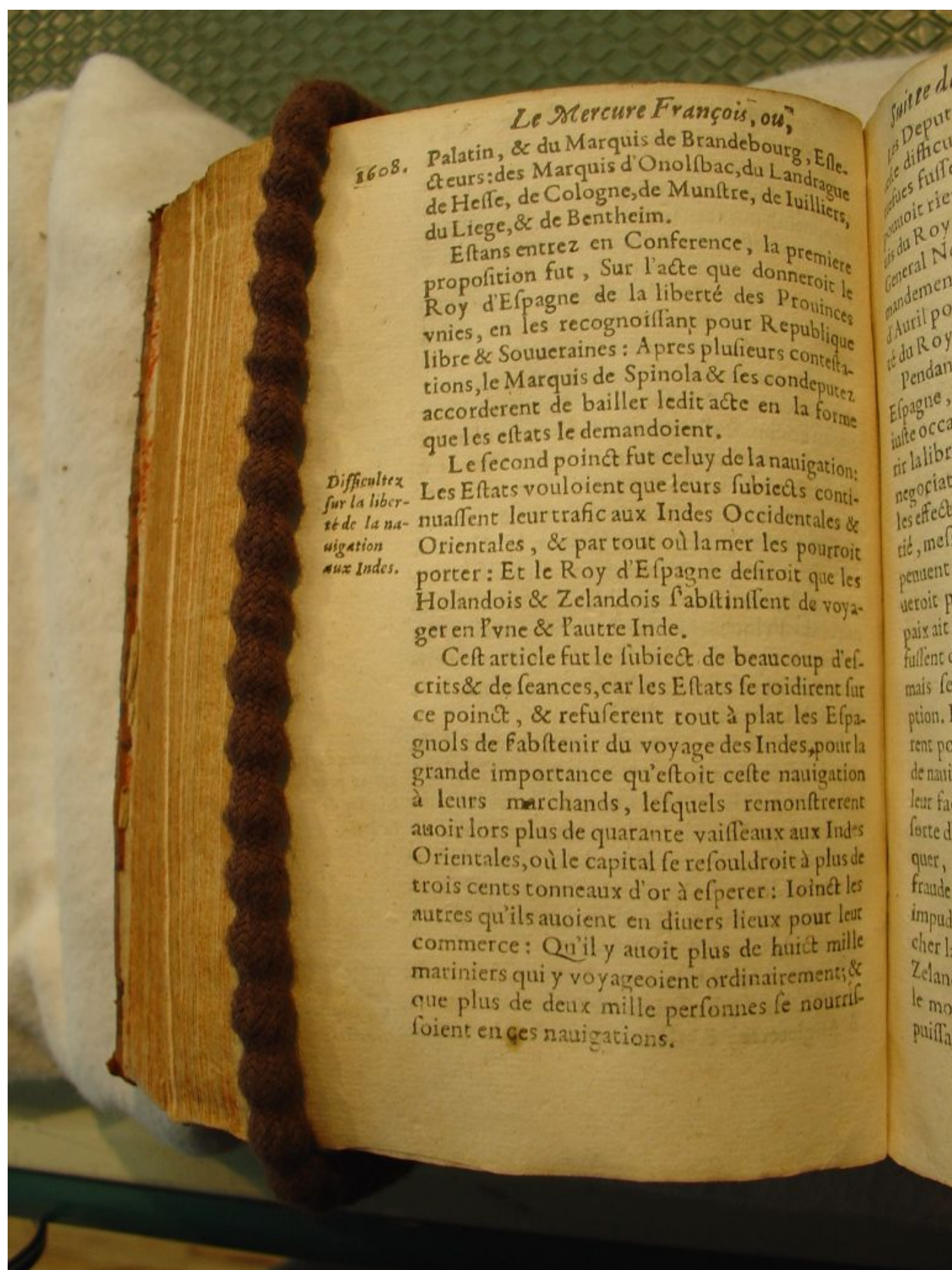
1608_245r.jpg



1608_304r.jpg



1608_245v.jpg



*Difficultez
sur la liber-
té de la na-
uigation
aux Indes.*

Le Mercure François, ou,

1608.

Palatin, & du Marquis de Brandebourg, Esle-
cteurs: des Marquis d'Onolsbac, du Landrague
de Hesse, de Cologne, de Munstre, de Iuilliers,
du Liege, & de Bentheim.

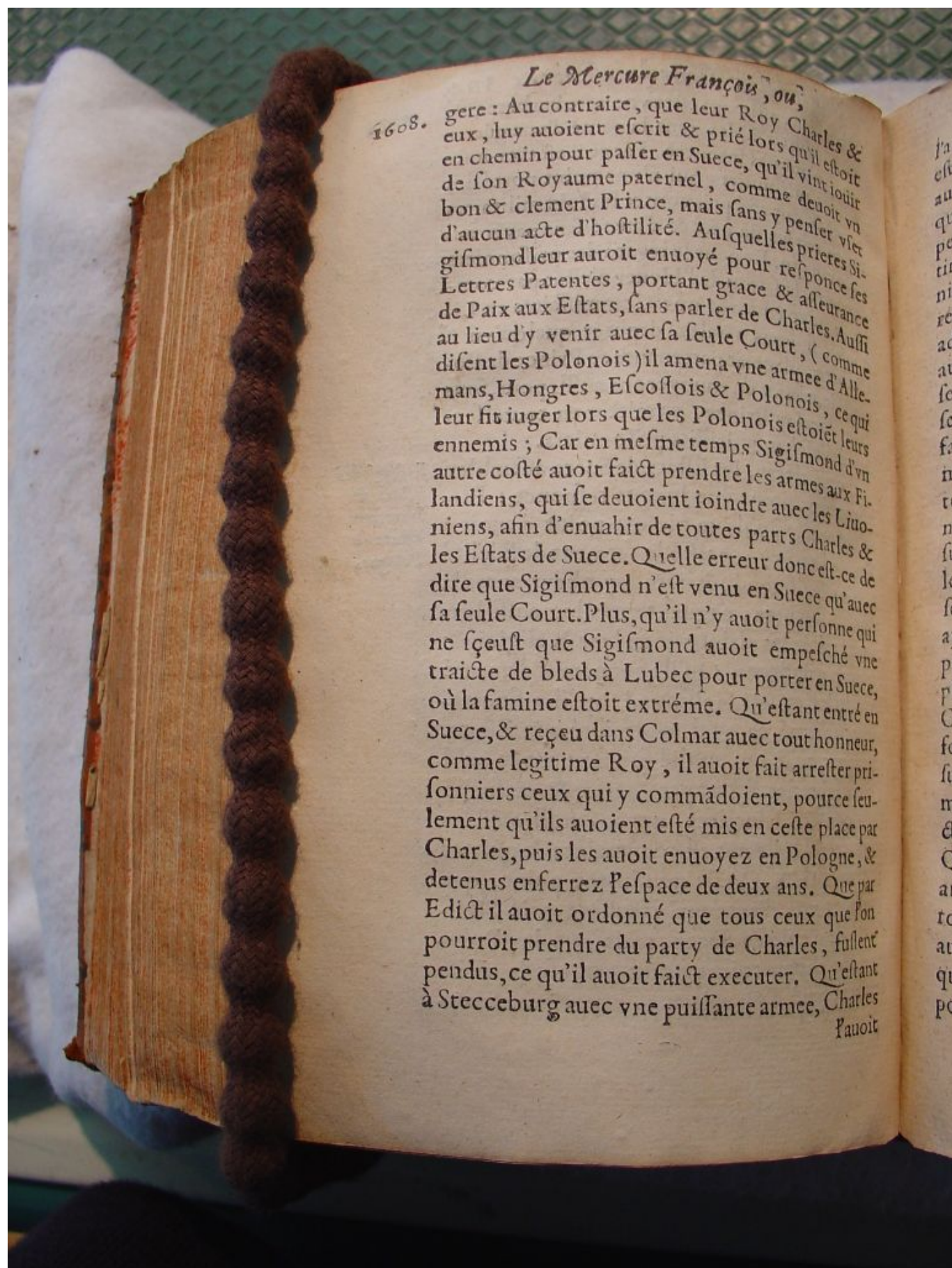
Estans entrez en Conference, la premiere
proposition fut, Sur l'acte que donneroit le
Roy d'Espagne de la liberté des Prouinces
vnies, en les recognoissant pour Republique
libre & Souueraines: Apres plusieurs contesta-
tions, le Marquis de Spinola & ses condeputez
accorderent de bailler ledit acte en la forme
que les estats le demandoient.

Le second poinct fut celuy de la nauigation:
Les Estats vouloient que leurs subiects conti-
nuassent leur trafic aux Indes Occidentales &
Orientales, & par tout où la mer les pourroit
porter: Et le Roy d'Espagne desiroit que les
Holandois & Zelandois s'abstinissent de voya-
ger en l'une & l'autre Inde.

Cest article fut le subiect de beaucoup d'es-
crits & de seances, car les Estats se roidirent sur
ce poinct, & refuserent tout à plat les Espa-
gnols de s'abstenir du voyage des Indes, pour la
grande importance qu'estoit ceste nauigation
à leurs marchands, lesquels remonstrerent
auoir lors plus de quarante vaisseaux aux Indes
Orientales, où le capital se resouldroit à plus de
trois cents tonneaux d'or à esperer: Ioinct les
autres qu'ils auoient en diuers lieux pour leur
commerce: Qu'il y auoit plus de huit mille
mariniers qui y voyageoient ordinairement, &
que plus de deux mille personnes se nourris-
soient en ces nauigations.

*Suite de
les Deput
de difficu
sues fuisse
pouoit rien
du Roy
General Ne
mandemen
d'Auril po
te du Roy
Pendan
Espagne,
iuste occa
rir la libre
negociat
les effect
tié, mestr
peuvent
ueroit p
paix ait
fussent d
mais se
ption. I
rent po
de nauig
leur fac
sorte d
quer,
fraude
impude
cher la
Zelane
le mo
puissan*

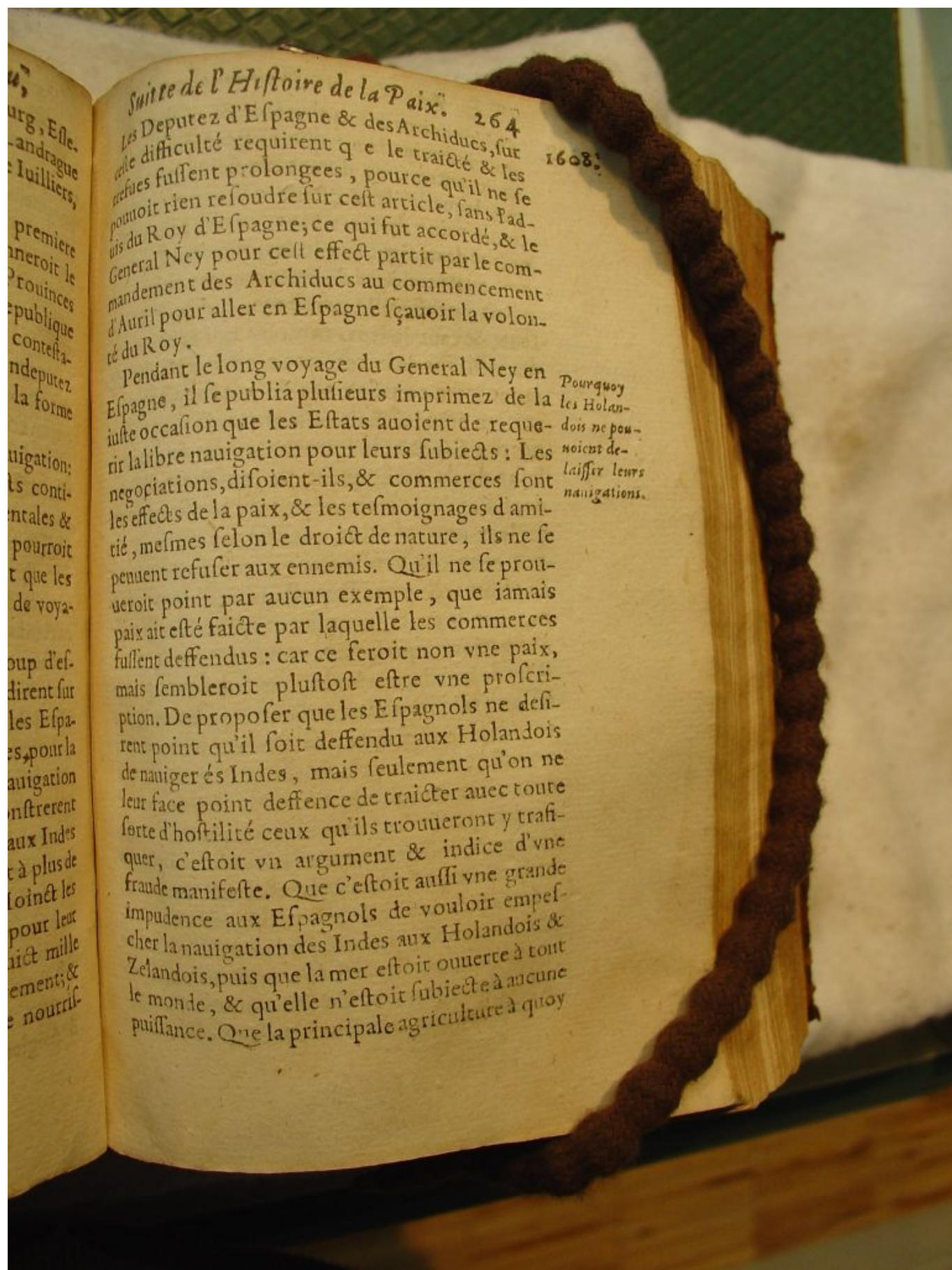
1608_304v.jpg



Le Mercure François, ou,

1608. gere : Au contraire, que leur Roy Charles & eux, luy auoient escrit & prié lors qu'il estoit en chemin pour passer en Suece, qu'il vint iouir de son Royaume paternel, comme deuoit vn bon & clement Prince, mais sans y penser vser d'aucun acte d'hostilité. Aufquelles prieres Sigismond leur auoit enuoyé pour responce ses Lettres Patentes, portant grace & asseurance de Paix aux Estats, sans parler de Charles. Aussi au lieu d'y venir avec sa seule Court, (Aussi disent les Polonois) il amena vne armee d'Alle-mans, Hongres, Escossois & Polonois, ce qui leur fit iuger lors que les Polonois estoient leurs ennemis ; Car en mesme temps Sigismond d'un autre costé auoit faict prendre les armes aux Finlandiens, qui se deuoient ioindre avec les Liuo-niens, afin d'enuahir de toutes parts Charles & les Estats de Suece. Quelle erreur donc est-ce de dire que Sigismond n'est venu en Suece qu'avec sa seule Court. Plus, qu'il n'y auoit personne qui ne sceust que Sigismond auoit empesché vne traite de bleds à Lubec pour porter en Suece, où la famine estoit extrême. Qu'estant entré en Suece, & receu dans Colmar avec tout honneur, comme legitime Roy, il auoit fait arrester prisonniers ceux qui y commadoient, pource seulement qu'ils auoient esté mis en ceste place par Charles, puis les auoit enuoyez en Pologne, & detenus enferrez l'espace de deux ans. Que par Edict il auoit ordonné que tous ceux que l'on pourroit prendre du party de Charles, fussent pendus, ce qu'il auoit faict executer. Qu'estant à Steceburg avec vne puissante armee, Charles l'auoit

1608_246r.jpg



1608_305r.jpg

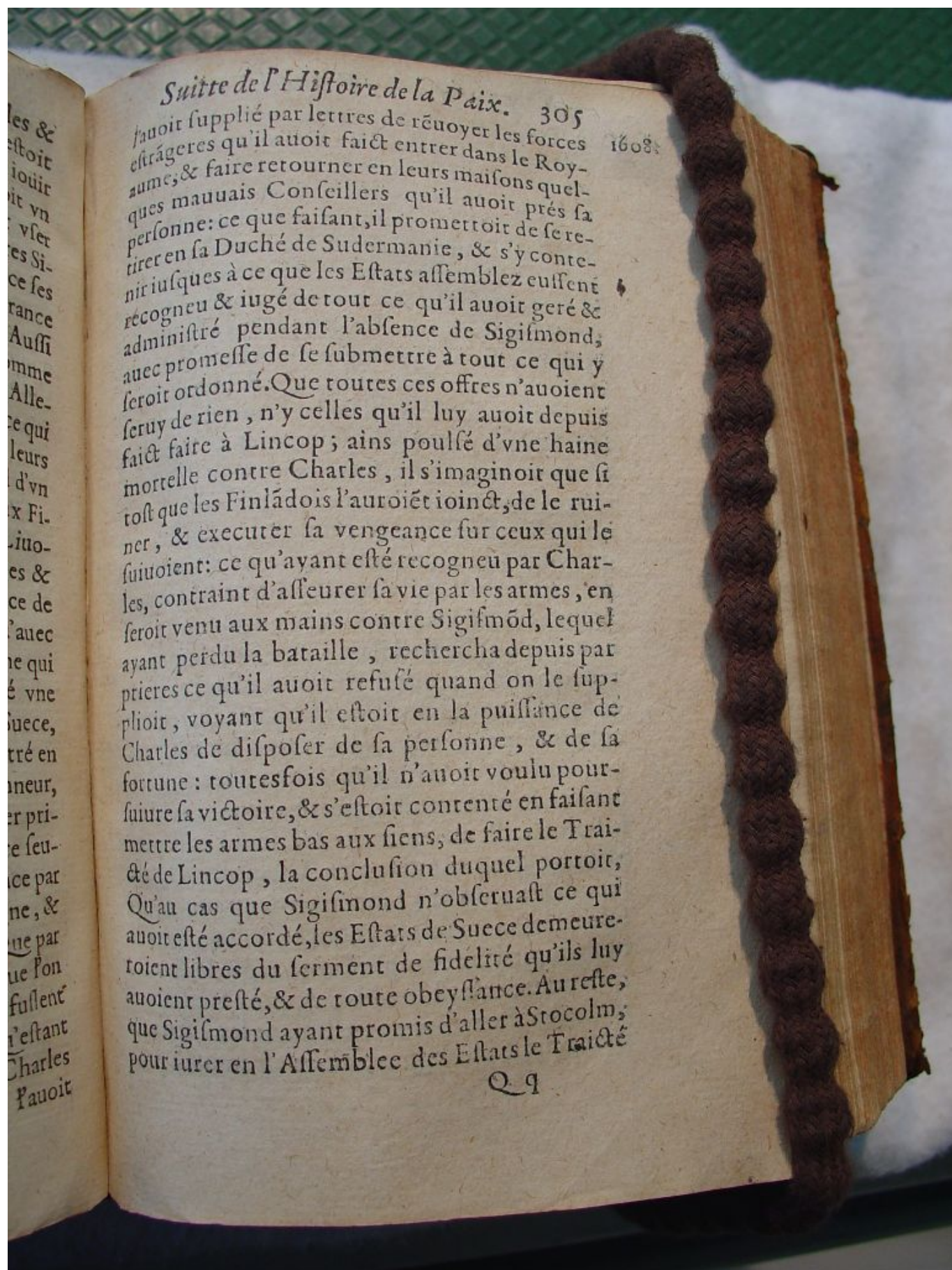


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan